



Compte rendu de l'assemblée Générale extraordinaire du mardi 31 janvier 2017 du Craponne Bridge Club

Suite au décès de notre ami Maurice ERNOTTE, le Craponne Bridge Club s'est réuni le mardi 31 janvier 2017 à 18h00 en Assemblée Générale Extraordinaire pour procéder à l'élection d'un nouveau Trésorier pour la durée restante du mandat en cours (jusqu'à fin juin 2018), ainsi qu'à la modification de l'article 12 du Titre IV des statuts du Club.

Après avoir constaté que le quorum était atteint par la présence ou la représentation de 106 voix sur un total de 228 membres à jour de leur cotisation, Le Président, Michel CHAVENT fait procéder aux votes:

1. Proposition de modification de l'article 12 du Titre IV des statuts :
La phrase « Le Conseil d'Administration est composé de 8 à 10 membres » est remplacée par la phrase « Le Conseil d'Administration est composé de 8 à 12 membres ».
Cette proposition de modification est approuvée à l'unanimité moins une voix.
2. Madame Nathalie BRUNEAU se présente au poste de Trésorière, elle est élue à l'unanimité.

La séance est levée à 18h30.

Le jeudi 2 février 2017

Patrick BUAL

Secrétaire Général du Craponne Bridge Club

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BUAL', with a long horizontal line extending to the right.